

neufs partout où il en faudra. Ces travaux seront exécutés sous le contrôle direct du ministère.

Il a été demandé des soumissions pour l'établissement de feux d'alignement à Corunna, sur la rivière Sainte-Claire, dans la division ouest de Lambton, Ont. Ces feux, destinés à faire éviter la tête de l'île Stag, seront probablement prêts à fonctionner à l'ouverture de la navigation.

Le feu établi à la pointe de Buckom, sur la rivière Ottawa, en amont de la ville, a été transféré à une jetée qui se trouve à environ 500 pieds au large. La jetée et la tour qui la surmonte ont été construites à l'entreprise par le gardien du phare, M. Godfroi Ouellette, pour \$573.45.

Le ministère a promis de fournir l'appareil d'éclairage et l'huile aux autorités du port de Newcastle, sur la rive nord du lac Ontario, avec l'entente qu'elles entretiendront un feu dans un bâtiment érigé par elles à l'extrémité extérieure du brise-lames. Ce feu sera probablement mis en opération à l'ouverture de la prochaine saison de navigation, et remplacera un petit feu provisoire que les autorités du port entretenaient. Le nouveau feu sera blanc fixe, et l'appareil d'éclairage est dioptrique, de petite dimension.

Au cours de la dernière saison, le caisson sur lequel est assis le phare qui domine le récif de la pointe Pelée, communément désigné sous le nom de *Dummy*, a été dégarni de son enveloppe de bois jusqu'à fleur d'eau, et cette enveloppe a été remplacée par une chemise de tôle forte en acier, solidement rempli de béton jusqu'à une hauteur de 11 pieds au-dessus du niveau de l'eau; la chemise d'acier a été prolongée de 11 pieds plus haut sur cinq côtés et de 7 pieds sur les trois autres, pour protéger la base de la tour contre les vagues. Ces changements font du caisson une construction très solide, et ils vont mettre fin aux dépenses considérables que nécessitaient jusqu'ici de fréquentes réparations.

En même temps, un cornet de brume mû par la vapeur et l'air comprimé a été établi à cette station. Il fait saillie horizontalement de la face sud-est du pilier octogone à une hauteur de 25 pieds au-dessus du lac. Il a été mis en opération pour la première fois le 25 novembre dernier, et il se fait entendre par coups de 7 secondes qui se succèdent à des intervalles de 45 secondes.

Ces réparations et l'établissement du cornet de brume ont coûté, en totalité, \$7,261.22.

Nous nous proposons d'améliorer le feu de cette station le printemps prochain, en y plaçant une lanterne d'un modèle moderne qui coûtera probablement \$1,400.

Des plans ont été préparés pour l'établissement de deux feux d'alignement destinés à guider vers l'entrée de Byng-Inlet plus sûrement que pouvait le faire l'ancien. La ligne de ces feux a été tirée par le commissaire d'état-major Boulton, M. R., après une minutieuse levée hydrographique du chenal, et fait parer tous les dangers du large. Un contrat pour l'exécution de l'entreprise, moyennant \$895, a été adjugé à M. Charles L. White, de Parry-Sound, et les feux devront être prêts pour le commencement de la prochaine saison de navigation. L'ancien feu sera continué comme feu côtier.

Les réparations faites au phare de Port-Maitland, et dont il était question dans le rapport de l'année dernière, ont été terminées par le ministère des chemins de fer et canaux, et ont coûté \$1,378.20.